



# LA PRISE DE PAROLE

Par Ariane Singer

## Révolution féminine à Neuilly ? Pas décisif vers l'instauration d'un judaïsme « moderne orthodoxe » jusqu'ici inexistant en France ? Ou simple coup d'épée dans l'eau ?

Jusqu'au dernier moment, l'événement n'a fait l'objet d'aucune publicité. « Nous ne voulions pas d'un *happening* », coupent ses organisateurs, sept mois après les faits. C'était le 7 octobre dernier. Au terme de l'office de Shemini Atzeret, qui marque la fin des fêtes de Souccoth, les dirigeants de la synagogue consistoriale de Neuilly ont fait une annonce pour le moins surprenante, devant l'assemblée : une lecture de la Torah (\*) serait organisée le lendemain, à l'occasion de la fête de Simhat Torah, dans l'enceinte du centre communautaire attendant. Et pas n'importe laquelle : une lecture menée... par des femmes. Ainsi en avait décidé, à l'unanimité, la commission administrative de la synagogue.

L'initiative n'est certes pas nouvelle dans le monde juif religieux, où, aux États-Unis comme en Israël, plusieurs synagogues orthodoxes font régulièrement monter des femmes à la *bimah* depuis une trentaine d'années. Mais cela ne s'était encore jamais vu en France.

Autant dire que l'épisode neuilléen n'est pas passé inaperçu. D'autant qu'il a rencontré un succès immédiat... Elles étaient 80 dès le lendemain à se retrouver dans la salle spécifiquement aménagée pour l'occasion. « Le rabbin, Michaël Azoulay, et moi-même avons fait installer une *mehitsah* de 2 mètres de haut, pour le cas où des hommes voudraient venir », explique Liliane Vana, docteur ès sciences des religions et spécialiste en droit hébraïque, à l'origine de cette

initiative. « Nous voulions être irréprochables d'un point de vue halakhique », insiste-t-elle.

Parmi les femmes présentes, venues de Neuilly et d'ailleurs, beaucoup n'avaient jamais eu l'honneur d'approcher le livre saint d'aussi près. Certaines ignoraient même que cela leur fut autorisé ! « Toutes sont montées. Une demi-douzaine, qui s'étaient formées seules ou auprès de leur mari, ont lu », raconte Liliane Vana. Les témoins en parlent aujourd'hui comme d'un « grand moment d'émotion et de sainteté ». « Certaines en pleuraient. Il y avait une atmosphère très particulière. Quel dommage que ç'ait été *yom tov* et que nous n'ayons pas pu filmer la scène », regrette Murielle Oiknine, l'une des participantes.

*« La prise de parole donne à beaucoup le sentiment qu'un verrou est en train de sauter dans un judaïsme français où les femmes peinent à faire entendre leur voix. »*

Loin d'être anecdotique, cette lecture a fait l'objet, dès les jours qui ont suivi, de discussions très vives sur les

réseaux sociaux. Elle a aussi fait naître chez certaines femmes un espoir, dans un pays où celles-ci s'estiment trop souvent reléguées derrière un rideau ou à l'étage des synagogues. Cet enthousiasme a toutefois vite été douché.

### Une brèche ouverte ?

Car tous n'ont pas applaudi des deux mains l'événement. Quelques semaines après, le Grand rabbin de Paris, Michel Gugenheim, a en effet exigé du rabbin de Neuilly qu'il s'engage à ne pas reconduire l'expérience dans le cadre de la synagogue.

« On ne porte pas impunément atteinte à la coutume ancestrale d'Israël », justifie le Grand rabbin de Paris qui voit dans cette lecture « une brèche ouverte vers la modification du judaïsme ». Plus de sept mois après les faits, Michel Gugenheim continue de porter un regard sévère sur l'épisode. « Ces femmes ne mesurent pas à quel point ce qu'elles font est porteur de risque. L'histoire a montré que les mouvements conservateur et libéraux sont nés de petits changements semblables et non d'un désir de révolutionner d'emblée toute la pratique juive », analyse-t-il.

Qu'à cela ne tienne. Portés par l'euphorie qui avait suivi la première lecture, les fidèles de Neuilly s'étaient déjà organisés pour en mener une deuxième, à l'occasion du Shabbat Zakhor qui précède Pourim : les femmes y sont en effet tenues par la loi de « lire » la parasha.

Trois échanges de lettres plus tard, entre ces fidèles et le Grand rabbin de



Jeunes femmes étudiant le Talmud à Jérusalem

Gersthorff Elinson / Flash 90

Paris, invoquant chacun des sources décisionnaires différentes sur le sujet, celui-ci maintenait son refus d'accorder une salle au groupe.

C'est donc ailleurs, dans un appartement privé, non loin de la synagogue de la rue Ancelle, qu'une deuxième séance a été organisée. Cette fois, c'est une centaine de participants, dont 30 hommes, qui étaient présents, de part et d'autre d'une *mehitsah* d'1,80 mètre.

« J'ai dû laisser la porte ouverte. Ça débordait sur le palier », témoigne Murielle Oiknine, qui a reçu l'assemblée chez elle. « Je ne sais pas comment nous ferons la prochaine fois ! ». Car il y aura bien une prochaine fois. Les demandes affluent en effet pour que de nouvelles lectures aient lieu. Et leurs organisatrices, qui se revendiquent toujours de la tradition orthodoxe et du Consistoire, n'ont pas l'intention de renoncer. Elles souhaiteraient en effet qu'à terme, les femmes puissent être partie prenante dans le déroulement des offices synagogaux, « de façon conforme à la Halakha ».

Révolution féminine au sein de l'orthodoxie ? Pas décisif vers l'instauration

d'un judaïsme « moderne orthodoxe » jusqu'ici inexistant en France ? Ou simple coup d'épée dans l'eau ? L'avenir le dira. Cette prise de parole donne en tout cas à beaucoup le sentiment qu'un verrou est en train de sauter dans un judaïsme français où les femmes peinent à faire entendre leur voix. Nombreux sont en effet les observateurs qui jugent paradoxal, sinon intenable, le fait que les femmes aient si peu leur place dans l'espace synagogal, alors que dans la vie civile, elles ont accès, depuis déjà plusieurs décennies, aux plus hauts postes de responsabilité.

### Meilleur accès aux textes

« C'est une énorme avancée. On n'arrêtera pas ce mouvement. Les choses vont forcément évoluer », juge la sociologue Sarah Sonia Lipsyc qui fustige la « harédisation du Consistoire depuis l'élection du Grand rabbin Sitruk », en 1987. Installée depuis 2008 à Montréal, où une femme rabbin orthodoxe a récemment été nommée, elle y a ouvert le centre d'études juives contemporaines ALEPH. Ce changement, elle le considère comme

une nécessité absolue. « Beaucoup plus que le mariage mixte, une des principales causes de l'assimilation vient du sentiment qu'ont les juifs de ne pas trouver leur place en France. Quand, pendant des années, on n'a pas donné la parole aux femmes, elles ont deux possibilités : soit elles se résignent en s'imaginant qu'il n'y pas d'alternative ; soit elles s'en vont », argue-t-elle.

Certes, des avancées ont eu lieu au cours des dernières décennies. Inexistante il y a encore trente ans, la pratique de la bat-mitsvah s'est ainsi banalisée en France, même si cette cérémonie demeure sans commune mesure avec celle des garçons. Elle est encore bien souvent restreinte à un cadre strictement familial, et se tient en dehors de l'office solennel de Shabbat. Mais beaucoup de femmes (et d'hommes) attendent plus, à commencer par une interprétation plus souple des textes qui limiteraient la participation des femmes à la vie spirituelle et religieuse. « Il y a eu assez d'exemples de précédents dans l'histoire pour dire que oui, il y a une possibilité d'évolution du statut de la femme.





Synagogue de Neuilly-sur-Seine

Il suffit d'ouvrir la Torah pour voir que les filles de Tsélofhad (\*\*\*) ont obtenu des parts d'héritage et que leur revendication a été entendue par Moïse », souligne de son côté Rivon Krygier, rabbin de la synagogue Massorti Adath Shalom, où les femmes comptent dans le myniam autant que les hommes. « La Halakha doit être comprise dans une perspective historique, et non considérée comme intemporelle. Suit-on encore l'avis de Maïmonide qui jugeait qu'un homme pouvait corriger sa femme et même, ne la laisser sortir que deux ou trois fois par mois ? », poursuit-il. Pour ce rabbin, formé au judaïsme orthodoxe avant d'incarner un mouvement en pleine expansion en France, le manque de connaissance des textes (et d'instituts universitaires où étudier sérieusement les matières juives), est en grande partie responsable du *statu quo* actuel.

De fait, sans prétendre être l'égal des hommes, dans une religion qui fait une différence très nette entre les sexes et assigne à chacun des fonctions bien particulières, nombre de femmes juives revendiquent désormais en premier lieu un meilleur accès à la connaissance des textes. Encore aujourd'hui, l'étude de la loi

orale (le Talmud) reste, dans notre pays, du domaine quasi exclusif des hommes et ce, dès l'école juive, où filles et garçons sont séparés pour les matières religieuses. « Il y a quelque chose d'anachronique dans le fait d'interdire l'accès à l'étude du Talmud et de la Halakha à des femmes qui ont accès à tous les autres domaines d'étude. C'est les tenir pour des mineures », déplore Joëlle Bernheim, la femme de l'ancien Grand rabbin de France, Gilles Bernheim. Cette psychanalyste, qui a passé quatre ans dans sa jeunesse à la Michlalah de Jérusalem (un établissement orthodoxe d'études juives pour femmes, fondé en 1964) a souhaité combler ce manque.

Avec son mari, elle a créé en septembre 2012 le Beth Hamidrash Lenashim (maison d'études pour femmes), dans

les locaux de la synagogue de la Victoire, à Paris. Géré par une association de loi 1901, indépendante du Consistoire, l'établissement est le premier du genre en France. Il offre un large éventail de cours à un public non-mixte. « Car pour les hommes, ce type d'endroit existe déjà ailleurs », justifie Joëlle Bernheim, sa directrice pédagogique. Objectif du cursus : offrir aux femmes une réelle autonomie vis-à-vis des textes, loin des cours magistraux. Sous l'égide de plusieurs rabbins diplômés du séminaire rabbinique français, une soixantaine de femmes s'initient ainsi à la Bible, à la Mishna, à la pensée juive, ou encore à la Halakha. Pour la plupart, il s'agit de débutantes, non pratiquantes, et âgées de plus de cinquante ans. « Il était très important que ce lieu existe symboliquement. Son ouverture a un retentissement qui va au-delà de son fonctionnement au quotidien », estime Joëlle Bernheim, pour qui la réappropriation des richesses de la spiritualité juive par les femmes est la meilleure arme qui soit contre « l'hémorragie » que constitue l'assimilation. Forte du succès du centre, elle voit déjà plus loin : elle prépare en effet la mise sur pied d'un programme de formation d'expertes en Halakha (Toanot Rabbaniot). Celles-ci pourraient à terme accompagner devant le Beth-Din les femmes en attente de délivrance du guett, comme aux États-Unis et en Israël. En dehors de l'étude, il est un autre domaine où les femmes sont encore largement absentes : les institutions juives. Largement sous-représentées, elles ne sont éligibles que depuis peu au Consistoire (depuis une quinzaine d'années au Consistoire de Paris, à

*« Des avancées ont eu lieu au cours des dernières décennies. Inexistante il y a encore trente ans, la pratique de la bat-mitsvah s'est banalisée en France, même si cette cérémonie demeure sans commune mesure avec celle des garçons. »*

## « Dans une religion qui fait une différence très nette entre les sexes et assigne à chacun des fonctions bien particulières, nombre de femmes juives revendiquent désormais en premier lieu un meilleur accès à la connaissance des textes. »

l'initiative de Moïse Cohen), et peu y occupent de hautes fonctions. Élu vice-présidente du Consistoire du Bas-Rhin en 2008, Janine Elkouby avait dû assigner devant le Tribunal administratif de Strasbourg le Grand rabbin René Gutman pour obtenir que des femmes puissent se présenter ! Ce dernier jugeait que cela était contraire à la Torah... « La France est un cas très particulier. Depuis la Révolution de 1789 qui a amené l'éblouissement du savoir, parallèlement à la naissance de la Haskalah en Allemagne, le monde rabbinique orthodoxe a eu du mal à opérer ce passage vers la modernité », analyse cette professeure de lettres et écrivain.

### Perchées à l'étage

Si elles sont éligibles au Conseil d'administration du Consistoire de Paris et ont, à ce titre, le droit d'élire le Grand rabbin de Paris tout comme le Grand rabbin de France, les femmes demeurent cependant ultra-minoritaires au Conseil du Consistoire Central. Même situation au CRIF. Très présentes dans les différentes commissions, elles ne sont que trois (sur 14) à être présidentes de Régions, et encore moins dans les instances décisionnaires. « Je suis leur alibi de parité », confie, un rien navrée, Nathalie Cohen-Beizermann. Seule femme élue (en 2006) au bureau exécutif du CRIF (sur 9), cette ancienne présidente de la WIZO, qui préside la Commission « Femmes dans la Cité », estime que son rôle se limite à « enregistrer des décisions qui sont déjà prises au comité exécutif ». Pour cette mère de 4 enfants, à l'origine de la publication d'un guide sur le divorce religieux, qui fait autorité, le fonc-

tionnement même du CRIF rend incompatible l'engagement d'une femme auprès de l'institution avec une vie professionnelle et une vie de famille. « Cela fait des années que je demande qu'on organise les réunions à l'heure du déjeuner, comme cela se fait dans tous les conseils d'administration des grandes entreprises, et non à 19h », tempête-t-elle, tout en rêvant que les prochaines élections, dans trois ans, voient enfin une femme se porter à la présidence du CRIF. « Nous sommes très en retard en France, et dans le judaïsme en particulier, où l'on considère que le rôle des femmes est de s'occuper de sa famille et de l'éducation de ses enfants », déplore-t-elle.

Si l'engagement bénévole marque le pas, dans le monde juif, comme ailleurs en France, certaines, dans la communauté, choisissent de ne pas baisser les bras. Mais au prix de combien d'efforts ! Vice-présidente de la communauté de Charenton (non consistoriale), Martine Saada est l'une des très rares femmes à être à la tête d'une synagogue. « Cela demande énormément d'énergie et de temps », explique cette chirurgien-dentiste qui s'occupe des activités culturelles et de l'organisation des fêtes. Pour elle, la présence des femmes (surtout dans les différents comités) est indispensable à la bonne marche d'une *shul*. « Les femmes ont une intuition que les hommes n'ont pas »,

juge-t-elle. Très active, elle se démène pour que celles-ci puissent trouver leur place dans la synagogue. « Elles apportent une dynamique essentielle à la communauté. Sans elles, les hommes rentreraient chez eux dès la fin de la prière. L'essentiel est qu'elles soient là. Ce n'est pas si grave si elles ne savent pas lire », émet-elle.

Reste que toutes les femmes ne voient pas d'un si bon œil de rester perchées à l'étage, comme à Charenton. Et, quelle que soit la qualité de l'acoustique, de regarder le rituel se dérouler sans elles. Combien sont prêtes, pour autant, à monter au créneau pour faire évoluer leur condition ? Dans les faits, pas tant que ça. « Pour le plus grand nombre, qui consomme la religion à petite dose, cette situation n'est pas très grave. D'autant qu'il existe toute une partie du public qui se reconnaît dans ce judaïsme qui pose des codes très nets, et assigne à chacun un rôle bien déterminé », estime Rivon Krygier. « Personne ne peut forcer qui que ce soit à défendre une émancipation qu'il ne recherche pas », conclut-il, jugeant qu'il existe des courants modernes du judaïsme dans lesquels les femmes peuvent s'épanouir. Dans le monde orthodoxe traditionnel, toutefois, la révolution n'est peut-être pas pour demain. ●

\* De la fin du Deutéronome et du début de la Genèse, comme le veut la tradition.

\*\* Un homme décédé sans fils, dont l'héritage devait revenir à ses frères selon la loi écrite.



Synagogue de Charenton